

## Une citation non reconnue de Job 31, 11 (LXX), dans un sermon d'Augustin

Augustin, comme beaucoup d'anciens Pères<sup>1</sup>, évoque souvent le personnage de Job, tour à tour modèle des époux chrétiens, riche sauvé par son humilité ou saint extérieur au peuple élu. Mais les citations littérales qu'il fait du livre biblique homonyme sont plutôt rares. Anne-Marie La Bonnardière en avait certes dénombré 1540, mais en précisant que 1120 provenaient des seules *Adnotationes in Iob* (achevées autour de 399)<sup>2</sup>. Cela laisse un peu plus de 400 citations pour le reste de l'œuvre, centrées sur quelques versets<sup>3</sup> et conformes en général à la traduction hiéronymienne de la Septante<sup>4</sup>. Ce nombre pourrait augmenter légèrement – mais sans modifier le tableau d'ensemble –, quand on disposera d'une concordance des versions latines de la Septante. En attendant, il faut reconnaître qu'il est difficile d'identifier certaines citations ou allusions, tant l'écart est grand entre le grec et l'hébreu.

En grec, Job 31, 11 offre la teneur suivante : θυμὸς γὰρ ὀργῆς ἀκατάσχετος τὸ μᾶναι ἀνδρὸς γυναικᾶ<sup>5</sup>. La citation, qui fait l'objet de cette note, en donne une

---

1. Cf. *Le livre de Job chez les Pères*, Strasbourg, 1996 (Cahiers de *Biblia Patristica*, 5).

2. A.-M. LA BONNARDIÈRE, *Biblia Augustiniana. A. T. Livres historiques*, Paris, 1960, p. 109-172, spéc. p. 110. Commentaire à usage privé, les *Adnotationes in Iob* (CPL 271) furent mises en circulation à l'insu d'Augustin, comme ce dernier le déplore en *Retractationes* II, 13.

3. Essentiellement Job 1, 8-9 ; 1, 21 ; 2, 9-10 ; 7, 1 ; 14, 4-5 ; 28, 28. Dans les *Sermons* découverts à Mayence, seuls Job 1, 9 et 21 sont cités de façon littérale : cf. AUGUSTIN d'Hippone, *Vingt-six sermons au peuple d'Afrique*, Paris, 1996, p. 131 et 444. Aucune citation n'a été relevée dans les *Lettres Divjak*.

4. Datable de 389-392. Je laisse de côté le *Speculum quis ignorat* (CPL 272), où le texte de la Vulgate, selon l'hébreu, s'est introduit postérieurement à Augustin : éd. Fr. WEHRICH, dans *CSEL*, t. 12, Vindobonae, 1887, p. 77, l. 3-4.

5. Vulgate : «Hoc enim nefas est et iniquitas maxima».

version fidèle : «*furor enim indomitus est, commaculare uiri uxorem*». Elle se dissimule dans le *Sermo* 8, 12 d'Augustin<sup>6</sup>, sans avoir été identifiée, à ma connaissance, par aucun des nombreux éditeurs ou traducteurs du texte. Le sermon 8 (ou Frangipane 1)<sup>7</sup> est un commentaire du décalogue, qui rapproche les commandements de Dieu des dix plaies d'Égypte. Prêché à Carthage, il était destiné à répondre à une question posée par des confrères<sup>8</sup>, ce qui pourrait expliquer l'emploi d'un matériel biblique plus varié. Le chapitre 12 y traite du neuvième précepte : «Non concupisces uxorem proximi tui», rapproché des ténèbres qui obscurcissent le ciel d'Égypte. Le commentaire d'Augustin est bref, parce que la question avait déjà été abordée lors du cinquième commandement («Non moechaberis») ; il se conclut par les mots : «O densas tenebras ista facientium, talia concupiscentium ! Vere excaecantur furore horribili : *furor enim indomitus est, commaculare uiri uxorem*». On notera qu'Edmund Hill avait été troublé par ce passage dans sa récente traduction anglaise du *S.* 8<sup>9</sup>. En règle générale, lorsqu'un développement d'Augustin paraît détonner, il faut songer à chercher une source cachée, avant de supposer une défaillance d'argumentation.

Sur le plan textuel, la citation d'Augustin est intéressante. Elle ne coïncide exactement ni avec le verset commenté dans les *Adnotationes in Iob* : «*Furor enim animae meae est indomitus, commaculare uiri uxorem*<sup>10</sup>», ni avec la traduction de Jérôme d'après le grec hexaplaire : «*Furor enim animi est indomitus commaculare uiri uxorem*<sup>11</sup>». D'autre part, chez les auteurs qui dépendent d'Augustin, elle a subi une certaine érosion textuelle, fautive, sans doute,

6. Éd. G. MORIN, dans *Miscellanea Agostiniana*, t. 1, Romae, 1930, p. 179, l. 1-2 ; C. LAMBOT, dans *CCSL*, t. 41, Turnholt, 1961, p. 89, l. 272.

7. On en lisait un texte tronqué, préservé par Eugippe, avant que Dom Frangipane n'en découvre la version intégrale au Mont-Cassin. Le texte discuté ici était compris dans l'extrait d'Eugippe.

8. La date de «début 411», reprise partout et reposant sur l'autorité d'A. KUNZELMANN (*Miscellanea Agostiniana*, t. 2, Roma, 1931, p. 446), a un fondement labile. L'évocation des adversaires de l'unité (§ 17-18) renvoie à la période 405-411, plutôt qu'à la seule année 411. La méthode que suit Kunzelmann l'entraîne régulièrement à agglutiner trop de textes autour des événements jugés majeurs (chute de Rome, conférence de Carthage, etc.).

9. *The Works of Saint Augustine*. Part III. *Sermons*, t. I, New York, 1990, p. 240-258, spéc. p. 247 et p. 256 n. 35 : «Impeccable sentiments, but quite extraordinarily confused thinking». Les dernières traductions italienne et française ne font aucun commentaire : cf. P. BELLINI, dans Sant'Agostino, *Discorsi*, t. I, Roma, 1979, p. 132-133 (Nuova Biblioteca Agostiniana, Opere di Sant'Agostino, Parte III, XXIX) ; A. BOUSSOU, dans Saint Augustin, *Sermons sur l'Écriture*, t. I, Paris, 1994, p. 172 (Nouvelle Bibliothèque Augustinienne, 5).

10. Jusqu'ici (en dehors du *Speculum quis ignorat* [cf. n. 4]), c'était l'unique citation repérée de Job 31, 11 chez Augustin : éd. I. ZYCHA, dans *CSEL*, t. 28/2, Vindobonae, 1895, p. 577, l. 15-16.

11. Éd. *PL*, t. 29, col. 101A (97B) ; P. DE LAGARDE, *Des Hieronymus Uebertragung der griechischen Uebersetzung des Iob*, dans *Id., Mittheilungen*, t. 2, Göttingen, 1887 (Osnabrück, 1982), p. 189-237, spéc. p. 223 ; C. P. CASPARI, *Das Buch Hiob (I, 1-38, 16) in Hieronymus's Uebersetzung aus der alexandrinischen Version nach einer St. Galler Handschrift saec. VIII*, Christiania, 1893, p. 95 (je remercie Dom P.-M. Bogaert qui a bien voulu contrôler pour moi cette référence).

d'avoir été identifiée comme biblique. Les manuscrits d'Eugippe y substituent *conculcare* (var. *conculcari*, *concalcari*) à *commaculare*<sup>12</sup> ; Césaire d'Arles en précise le sens au moyen d'additions dans son *S.* 100, § 10 : «Furor enim indomitus est, uxorem alienam conmaculare uelle atque polluere<sup>13</sup>» ; enfin, Jean Diacre l'a délicatement excisée de l'extrait du *S.* 8 qu'il a inséré dans son *Expositio in Heptateuchum* (CPL 951)<sup>14</sup>.

Paris, École Pratique des Hautes Études

François DOLBEAU

---

12. Éd. P. KNÖLL, dans *CSEL*, t. 9, Vindobonae, 1885, p. 374, l. 8.

13. Éd. G. MORIN, dans *CCSL*, t. 103, Turnholti, 1953, 395 (p. 411), l. 18-19.

14. L'ouvrage est toujours inédit, mais Dom Lambot (éd. cit. n. 6) a mentionné les variantes de ce passage dans son apparat critique.